

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02028

Numéro SIREN : 811 124 361

Nom ou dénomination : A.B.O

Ce dépôt a été enregistré le 06/11/2019 sous le numéro de dépôt 15767

Formulaire obligatoire (art. 302, 303 et 304 du Code de Commerce)
A bis du Code G n ral des Imp ts

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

D signation de l'entrepriseA. B. O.

Adresse de l'entreprise32 AVENUE DE LA CROIX ROUGE13013 MARSEILLE

N mero SIRET *8111436100015

Dur e de l'exercice en nombre de mois *12Dur e de l'exercice pr c dent *12

ACTIF

ACTIF IMMOBILIS 

ACTIF CIRCULANT

STOCKS

		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le Net 3 31122018	Exercice N-1 clos le Net 4 31122017
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010175 000	012	175 000	175 000
	Autres *	0144 710	0163 140	1 570	1 952
Immobilisations corporelles *		0285 000	0304 133	867	1 672
Immobilisations financi�res * (1)		0406 127	042	6 127	6 127
Total I (5)		044190 837	0487 273	183 564	184 751
Mati�res premi�res, approvisionnements, en cours de production *		050	052		
Marchandises *		060137 829	062	137 829	148 783
Avances et acomptes vers�s sur commandes		064	066		
Cr�ances (2)	Clients et comptes rattach�s *	068	070		
	Autres * (3)	07259 806	074	59 806	12 714
Valeurs mobili�res de placement		080	082		
Disponibilit�s		08414 401	086	14 401	20 133
Charges constat�es d'avance *		09210 873	094	10 873	
Total II		096222 909	098	222 909	181 630
Total g�n�ral (I+II)		110413 746	1127 273	406 473	366 381

CAPITAUX PROPRES

DETTE (4)

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
Capital social ou individuel *	120	2 000	2 000
Ecart de r��valuation	124		
R�serve l�gale	126		
R�serves r�glement�es *	130		
Autres r�serves (dont r�serve relative � l'achat d'�uvres originales d'artistes vivants *)	131132		
Report � nouveau	134	29 158	11 109
R�sultat de l'exercice	136	5 850	18 049
Provisions r�glement�es	140		
Total I		14237 008	31 158
Provisions pour risques et charges		154	
Total II			
Emprunts et dettes assimil�es	156	29 066	
Avances et acomptes re�us sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattach�s *	166	109 228	90 664
Autres dettes (dont comptes courants d'associ�s de l'exercice N :	169172	31 217231 171	244 559
Produits constat�s d'avance	174		
Total III		176369 465	335 223
Total g�n�ral (I + II + III)		180406 473	366 381

RENOUVELLEMENT

RENOUVELLEMENT

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n  2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise A. B. O.

Néant

*

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 8 Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 7

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210	330 333	300 982
	Production vendue	biens			215		214		
		services *			217		218		
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *						224		
	Subventions d'exploitation reçues						226		
	Autres produits						230	653	5
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	330 986	300 987	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	173 208	157 021
	Variation de stock (marchandises) *						236	10 954	(20 210)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240		
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	67 596	62 743	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	1 213	244	1 669	1 476
	Rémunérations du personnel *						250	55 355	51 914
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	20 944	23 421
	Dotations aux amortissements *						254	1 187	3 637
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262	150	13
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
	Total des charges d'exploitation (II)						264	331 063	280 014
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(78)	20 972
	PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)						280	
Produits exceptionnels (IV)						290	7 756		
Charges financières (V)						294	1 020		
Charges exceptionnelles		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			300		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)		348					
Impôts sur les bénéfices * (VII)						306	808	2 923	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	5 850	18 049	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	5 850	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318		
	Provisions non déductibles *						322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324	808	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpl-cs d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986	Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987	Zones de revitalisation de la défense (44, undecies)	127	138	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, sexies)	981	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	990		
	Divers dont ZFA (44, quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	992	350	
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655						1 274
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352				5 384	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370				5 384	372

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : A . B . O .Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	175 000	402		404		406	175 000	175 000
	Autres	410	4 710	412		414		416	4 710	4 710
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450	5 000	452		454		456	5 000	5 000
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	6 127	482		484		486	6 127	6 127
TOTAL		490	190 837	492		494		496	190 837	190 837
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	2 758	502	382	504		506	3 140	
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	3 328	542	805	544		546	4 133	
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570	6 086	572	1 187	574		576	7 273	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591			
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : A.B.O.

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	66 065
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	42 698
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

*Copie conforme,
le représentant légal*



A.B.O

**Société par actions simplifiée au capital de 2.000 euros
Siège social : 32 avenue de la Croix Rouge
13013 MARSEILLE**

I – PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2018 A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES DU 28 JUIN 2019

L'assemblée générale ordinaire des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 5.850 euros de la manière suivante :

Report à nouveau : 5.850 euros

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution par la société au cours des trois derniers exercices.

II – CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES DU 28 JUIN 2019

La Présidente